

30/05/2009

Le Guet forain

Ci-dessous le lien à la copie d'un registre écrit en 1629 et intitulé "Rolle du Guet Forain".

[Le guet forain de la banlieue de Saint-Omer](#)

A la fin du registre, il est indiqué comment et par qui le registre a été constitué

Fait et ainsi renouvelé par Sire Anthoine ANDRIEU Sieur de Halvesart et Adrien LE GAY licencié es droits échevins de la ville de St-Omer assistés de Jaspar DE BALINGHEM greffier principal de la dite ville reconnus et députés par Messieurs Maïeur et échevins de cette ville par acte donné en halle échevinale de cette ville en date du 25/06/1629 lesquels commis assistés de Pierre BRIGODDE receveur du dit guet se sont à l'effet susdit transportés en villages dessus nommés, sauf que au lieu du dit LE GAY, pour certains empêchements, Sire Phles DE PENIN aussi échevin a fait le devoir au village de Tilques et autres suivants ci-dessus nommés, et ont sur tout ouï les baillis et principaux laboureurs connétables et maraichers en chacun des dits lieux les second et treizième jour d'août 1629

L'intérêt de ce registre par rapport aux autres pièces des liasses du guet que j'ai jusqu'à présent consultées est qu'il ne s'agit pas de simples listes d'habitants. Il indique pour chacune des maisons recensées si l'occupant est locataire ou propriétaire. Et, pour les maisons en location, le nom du propriétaire est donné. Parfois, il y a même le propriétaire antérieur.

Bernard CHOVAUX

<http://bchovaux.fr/>